



REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté – Egalité – Fraternité  
DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE  
**VILLE DE CHENNEVIERES-SUR-MARNE**

**DECISION MUNICIPALE**

**OBJET** : Attribution de l'avenant n°1 au marché "Travaux d'étanchéité et de couverture de deux bâtiments communaux"

Le Maire de CHENNEVIERES-SUR-MARNE,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2122-22, L. 2122-23 et L. 1414-4,

**VU** le Code de la Commande Publique, notamment son article L. 2194-1,

**VU** la délibération n° 2020/007 du 5 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs accordée au Maire par le Conseil Municipal, modifiée par les délibérations n° 2021/056 du 4 mai 2021 et n° 2021/099 du 28 septembre 2021 et notamment le point 4° autorisant le maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants [...],

**VU** la notification du marché en date du 27 août 2021 portant sur « Travaux d'étanchéité et de couverture de deux bâtiments communaux » à la Société ETANCHISOL sise 21, rue Léon Geoffroy à VITRY SUR SEINE (94400),

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de prendre en compte les modifications de la méthodologie employée pour la réfection de la toiture du théâtre Roger Lafaille entraînant une diminution du coût des travaux,

**CONSIDERANT** que par ailleurs, des travaux supplémentaires sont apparus nécessaires pendant l'exécution des travaux sur la toiture de la Bergamote,

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire d'intégrer les conséquences financières liées aux modifications des travaux,

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : Approuve l'avenant n°1 au marché « Travaux d'étanchéité et de couverture de deux bâtiments communaux » portant le montant du marché à 111 205,10€ HT, soit une diminution de 14,49% par rapport au montant initial du marché.

La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales et portée à la connaissance du Conseil Municipal lors de sa prochaine réunion conformément aux dispositions de la Loi.

Certifié Exécutoire par le Maire  
Compte tenu de la réception en Préfecture  
le 30 septembre 2022

Le Maire,

Fait à Chennevières-sur-Marne,  
le 28 septembre 2022.

**Jean-Pierre BARNAUD**



Jean-Pierre BARNAUD



Maire



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 1<sup>1</sup>

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

**Mairie de Chennevières-sur-Marne**  
14 avenue du Maréchal Leclerc  
94430 Chennevières-sur-Marne

**B - Identification du titulaire du marché public**

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

**ETANCHISOL**  
21 rue Léon Geoffroy  
94400 Vitry-Sur-Seine  
etanchisol@etanchisol.fr  
Tél: 01 47 18 15 30 – Fax 01 46 81 06 62  
Siret: 313 566 549 00066

**C - Objet du marché public**

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

**Travaux d'étanchéité et de couverture de deux bâtiments communaux**

- Date de la notification du marché public : 27/08/2021
- Durée d'exécution du marché public : .....12 mois ou
- Montant initial du marché public :
  - Taux de la TVA : 20 %
  - Montant HT : 130 050,10 €
  - Montant TTC : 156 060,12 €

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

## D - Objet de l'avenant

### ■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Le présent avenant n°1 a pour objectif de prendre en compte les modifications des travaux de la toiture du théâtre Roger LAFAILLE et des travaux supplémentaires de la toiture la Bergamotte non prévus apparus pendant l'exécution des travaux à savoir :

#### Travaux en Moins-value Théâtre Roger LAFAILLE

- Modification de la méthodologie de la toiture Haute (rechapage) - 24 255.00€ HT

#### Travaux en plus-value Théâtre Roger LAFAILLE

- Fourniture d'isolant restant conforme à un ERP compte tenu de la pénurie de matériaux +2 800.00€ HT

#### Travaux en Moins-value Bergamotte

- Fourniture du zinc neuf - 6 080.00€ HT

#### Travaux en plus-value Bergamotte

- Remise en place du zinc existant + 2 000.00€ HT
- Mise en place de gouttières neuve + 450.00€ HT
- Dépose panneaux bois supplémentaire 20m<sup>2</sup> dus à l'existant + 360.00€ HT
- Fourniture et pose panneaux bois 70m<sup>2</sup> + 20m<sup>2</sup> dus à l'existant + 3 360.00€ HT
- Fourniture et pose d'isolant polyuréthane 50mm 70M<sup>2</sup> dus à l'existant + 1 960.00€ HT
- Fourniture et pose de chevrons 60x50 mm + 560.00€ HT

La totalité de ces travaux supplémentaires a été rendue nécessaire par des contraintes techniques et d'adaptations dues à l'existant (impossibilité d'anticiper tout dans les travaux de réfections sur un bâtiment existant).

### ■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :  
(Cochez la case correspondante.)

Non

Oui

Ces demandes complémentaires engendrent une diminution du montant initial du marché de 18 845.00 € HT soit - 14,49 %.

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : .....20%
- Montant HT : -18 845.00€
- Montant TTC : - 22 614.00€
- % d'écart introduit par l'avenant : - 14,49 %....



Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : .....20%
- Montant HT : .....111 205.10€
- Montant TTC : ..... 133 446.12€

STANBROU  
Société anonyme à responsabilité limitée  
Société soumise au droit des sociétés  
Société soumise au droit des sociétés



## E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
<i>LONZIC Bernard Président</i>	<i>Vitry / Seine le 20/7/2022</i>	<b>ETANCHISOL</b> couverture - étanchéité - bardage SAS au capital de 303 600 € SIRET 313 566 549 00066 / RCS CRETEIL 21 rue Léon Geffroy - 94408 VITRY-SUR-SEINE CEDEX Téléphone : 01 47 18 45 30 / Fax : 01 46 81 06 62

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

## F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

**Pour l'Etat et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A : ..... , le .....

Signature

*(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)*

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

■ **En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*



